



FAVEC

Fédération des Associations de Conjointes Survivants et Parents d'Orphelins

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 17 juillet 2026 ✎ Mise à jour : 24 juillet 2026 ⌚ Version 2



Informations générales

Type de dispositif : Aides sociales / Droits / Accès aux soins

Parcours concernés

Usagers et représentants d'usagers



Mission

Contexte missions

La FAVEC s'adresse aux conjoints survivants (veuves et veufs), aux parents ayant la charge d'orphelins, ainsi qu'aux enfants orphelins eux-mêmes. Elle intervient pour apporter écoute, accompagnement, information et défense des droits sociaux dans le contexte du veuvage et de l'orphelinage, sans restriction d'âge ni condition médicale.

Liste des missions

- Accueillir et écouter les conjoints survivants et parents d'orphelins
- Informer sur les droits sociaux, les pensions, la fiscalité et les prestations liées au veuvage
- Accompagner dans les démarches administratives, fiscales et juridiques
- Soutenir moralement les personnes endeuillées
- Favoriser la reconstruction de liens sociaux et la prévention de l'isolement
- Défendre les droits sociaux auprès des pouvoirs publics et organismes nationaux
- Représenter les conjoints survivants et orphelins auprès des ministères et du Parlement
- Porter des demandes de réforme ou d'amélioration des droits sociaux
- Coordonner les associations départementales affiliées à la fédération
- Organiser des permanences d'accueil et des activités de convivialité
- Offrir une plateforme d'information spécialisée sur le veuvage et ses conséquences

En synthèse

La FAVEC est une fédération associative nationale qui offre un soutien global aux personnes confrontées au veuvage et à l'orphelinage. Elle combine écoute, accompagnement administratif, défense des droits et animation sociale, en s'appuyant sur un réseau d'associations départementales. Elle ne constitue pas un établissement médico-social mais joue un rôle important dans l'accompagnement social et la coordination territoriale.

Contraintes

L'accès est libre, gratuit et ouvert à toute personne concernée par le veuvage ou l'orphelinage, sans condition d'âge, de ressources ou de lieu de vie. L'intervention



s'appuie sur un maillage territorial d'associations départementales. L'adhésion associative peut être proposée mais n'est pas obligatoire pour l'écoute et l'information.



Conditions d'accès

Autres conditions :

Accès libre et gratuit à toute personne veuve, veuf, parent d'orphelin ou orphelin.
Possibilité d'adhésion associative pour certains services, mais non obligatoire pour l'écoute et l'information.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Aide à la constitution de dossier d'ouverture de droits

Accueil, orientation, évaluation, suivi

- Information / Orientation vers aides / soins

Coordination territoriale

- Coordination locale de santé



Modalités

Modalités d'intervention

À domicile

Au sein de la structure

Modalités de saisine

Saisine directe



Territoire d'intervention

Territoire : National



Financement

Reste à charge usager : Non



Annuaire liés

- <https://favec.org/asso-departementales/>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **24 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/federation-des-associations-de-conjoints-survivants-et-parents-d-orphelins>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

